



Cela fait-il un an déjà?

COMME bon nombre d'entre vous le savez, l'an dernier, nous avons pour la première fois fondé les décisions touchant le financement de la DSFM sur la demande de financement du PSFM. Dans le cadre de la restructuration de l'ensemble du cadre de reddition de comptes du PSFM, la mise en œuvre de la demande de financement du PSFM (et la décision d'affecter des fonds selon des critères autres que la taille de la population militaire dans chaque base des FC) s'est révélée une initiative importante, et ce, tant pour le bailleur de fonds que pour le prestataire de ces fonds.

La qualité des demandes de financement du PSFM

de l'an dernier, ainsi que l'examen minutieux de la DSFM, nous ont permis de prendre des décisions sur le financement qui étaient réalistes et équitables, et qui respectaient l'intégrité organisationnelle des Centres de ressources pour les familles des militaires/canadiens. Même si les organisations n'ont pas toutes été satisfaites des fonds qui leur ont été alloués, le Ministère estime que les fonds affectés par la DSFM étaient raisonnables et justifiés.

Tablant sur ce succès, la DSFM s'est attachée – depuis qu'elle a émis les notifications de financement pour 2005-2006 – à trouver des façons de maintenir la vigueur de la formule de l'an dernier *et* à continuer d'améliorer nos prati-

ques. Ce « numéro spécial » du Bulletin de la DSFM, de même qu'un autre numéro qui paraîtra dans les prochaines semaines, nous permettent de faire connaître ces légères améliorations et de préciser à l'avance la démarche et nos attentes.

L'évolution graduelle de nos pratiques, présentée dans ces numéros spéciaux, témoigne des leçons que nous avons apprises et des commentaires que vous nous avez transmis. Vous apprendrez des choses intéressantes dans ce numéro. Et n'hésitez pas à communiquer avec votre gestionnaire des opérations régionales si vous avez des questions ou des préoccupations.

(Suite page 2)

Point d'intérêt

- Du pareil au même – ou presque 2
- La demande du financement du PSFM améliorée 3
- Le Centre d'affaires électroniques 4
- Soyez rassurés 6
- Les dates importantes 7

« Depuis environ trois ans, je suis de loin le processus de demande de financement du PSFM et les discussions fondamentales sur la reddition de comptes et la responsabilité. J'estime que la DSFM a fait un travail extraordinaire.

La façon d'aborder le sujet à partir de l'angle de la planification d'activités est un modèle que le Ministère aurait avantage à encourager parce que vous l'utilisez dans le but dans lequel il a été conçu. Le fait que vous soyez en mesure de voir les aspects devant être modifiés prouve que vous maîtrisez le sujet. Je crois que les gens qui élaborent le plan d'activités dans les CRFM se rendent compte que c'est au fruit que l'on juge l'arbre. S'ils développent un plan qui a du bon sens et qu'ils le réalisent, les fonds viendront. Bravo à vous et à votre équipe pour le travail fantastique que vous avez accompli. »

Lcol Dan Dunlop, Directeur – Qualité de la vie, lors d'une allocution au Conseil consultatif national pour les familles des militaires, le 19 avril 2005.

Du pareil au même – ou presque



Celine Thompson,
Directrice

Photo: Tecklesphoto.com

Niveau de financement

Même si la DSFM n'est jamais tout à fait certaine du niveau de financement qui lui sera alloué avant le début de l'année financière, les années précédentes nous donnent une certaine assurance en ce qui a trait à la stabilité du financement du PSFM. De fait, nous avons même constaté cette année une légère augmentation du niveau de financement, ayant obtenu du SMA(RH-Mil) l'accord de notre demande répétée d'inclure des fonds pour l'assurance responsabilité des CRFM/C dans notre montant de référence.

Le niveau de financement disponible ne peut toutefois jamais nous permettre d'octroyer le financement « idéal ». Vous vous souviendrez peut-être que l'an dernier, les demandes de financement que nous avons reçues excédaient de 3 M\$ le financement

disponible. Les CRFM/C doivent donc continuer d'étayer leurs demandes de façon réaliste suivant les besoins incontestables des familles des membres des FC qu'ils desservent.

Finalement, l'allocation de nos fonds vise à veiller à ce que nous réalisions les objectifs fixés pour le PSFM. L'ensemble des ressources sont destinées à nous permettre de remplir notre mission collective, à savoir, « promouvoir et assurer la prestation de services communautaires qui consolident les forces des familles et des communautés des Forces canadiennes ».

Le processus d'examen

Le processus d'examen des demandes de financement de la DSFM a été couronné de succès l'année dernière, et nous continuerons bien sûr dans cette voie. Quoique, en général, le

processus ne changera pas, la DSFM prévoit apporter des changements qui favoriseront un meilleur examen, une participation accrue de l'ensemble du personnel de la DSFM, ainsi qu'un engagement plus profond de participants de l'extérieur.

Cet examen plus détaillé accroîtra notre confiance en nos décisions, et renforcera le processus. Il ne touchera aucunement le travail des Centres de ressources des familles des militaires/canadiens.

Demande de financement du PSFM

Apprenez tous les détails dans ce numéro spécial sur cet outil « amélioré mais pas nouveau ». Vous pourrez bientôt avoir accès au formulaire de demande de financement du PSFM de même que le guide de l'utilisateur ... Obtenez votre mot de passe sans tarder!



Les esprits curieux veulent savoir – Qu'arrivera-t-il à mon gestionnaire des opérations régionales?

À l'approche de l'échéance de novembre fixée pour la demande de financement, les CRFM ayant été informés qu'ils auraient un nouveau gestionnaire des opérations régionales peuvent se détendre!

Nous réalisons que la transition et l'orientation aux nouveaux Centres prendront du temps et avons donc décidé que votre gestionnaire des opérations régionales actuel sera la personne chargée d'examiner la demande de financement de cette année. Votre nouveau gestionnaire des opérations régionales s'associera à l'actuel gestionnaire des opérations régionales durant le processus d'examen.

La demande de financement du PSFM sur le Web Amélioré, mais pas nouveau

L'année dernière, l'introduction de la demande de financement, de l'entente de prestation de services du PSFM et du rapport trimestriel des dépenses du PSFM marquaient une étape importante du développement du PSFM. Cette année, la DSFM a examiné tous les commentaires reçus durant l'évaluation de la version Excel et a adopté bon nombre des suggestions faites pour ainsi faciliter, accélérer et améliorer le processus de demande de financement. Voici les modifications les plus importantes :

Accès amélioré

- Plusieurs usagers peuvent avoir accès simultanément au même document
- Les usagers peuvent avoir accès aux données à partir de n'importe quel ordinateur branché à l'Internet, 24 heures par jour, 7 jours par semaine
- Il n'est plus nécessaire de faire circuler les dernières versions et d'en faire le suivi, puisqu'une seule version est conservée dans le serveur de l'ASPF.

Sécurité améliorée

- Les données sont encodées selon une technologie semblable à celle qu'utilisent les banques dans les transactions par Internet.

- Les CRFM/C sont les autorités qui approuvent l'accès à l'information des Centres. À moins d'indication contraire, les vérifications concernant la validité des demandes d'accès seront faites auprès des directeurs exécutifs, des directeurs et des coordonnateurs de programme de la communauté militaire. (Veuillez noter que ce processus de vérification peut prendre jusqu'à 10 jours ouvrables.)

- Les utilisateurs principaux des CRFM/C ont accès à toute l'information comprise dans les documents de financement de leur Centre.
- Les utilisateurs de deuxième niveau des CRFM/C n'ont pas accès à la section feuille de calcul de la demande de financement de leur Centre où sont indiqués les frais de personnel.
- Des copies de sauvegarde automatiques seront faites régulièrement pour veiller à ce qu'aucune donnée ne soit perdue.

Fonctionnalité améliorée

- Les trois documents de financement sont liés et les données circulent de la demande de financement du PSFM au rapport trimestriel des dépenses du PSFM, ce qui élimine la

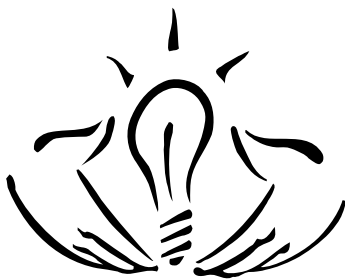
nécessité d'entrer de nouveau les données.

- Le texte d'aide a été enrichi; on y a ajouté des exemples et des interrogations « ? » pour que les utilisateurs aient accès à l'information en un clic de souris.

- Les rubriques Formation et développement professionnel des membres du conseil d'administration et du comité consultatif ont été séparées de la rubrique Gestion et administration. Il sera ainsi plus facile de suivre ces activités et les coûts connexes de façon plus précise.

- L'espace consacré aux textes a été agrandi pour nous conformer à la longueur des textes soumis l'an dernier. Conséquemment, veuillez noter que les documents additionnels ne seront pas acceptés.
- Bon nombre de rapports de la demande de financement du PSFM ont été ajoutés pour permettre la préparation rapide et facile de sommaires aux conseils d'administration, aux comités consultatifs, aux commandants locaux et à d'autres parties prenantes.





Le Centre d'affaires électroniques du PSFM centralise vraiment les fonctions

Imaginer un endroit où vous pouvez commander des publications, faire une demande de financement ou obtenir de la formation en ligne. Vous ne rêvez pas! La DSFM a créé une section sur le site Web de l'ASPFC intitulée « Centre d'affaires électroniques du PSFM ». À l'avenir, ce site sera l'endroit central où s'effectueront les interactions avec la DSFM. En fait, ce genre de site offre des possibilités presque infinies. Pour l'instant, on y trouve seulement les documents de financement du PSFM (la demande de financement du PSFM, l'entente de prestation de services du PSFM, et le rapport trimestriel des dépenses du PSFM).

Surveillez le lien du Centre d'affaires électroniques qui sera bientôt affiché à <https://www3.cfpsa.com/mfsp/>

Obtenez l'accès dès maintenant!

Le module « Demande d'accès » est prêt.

Allez à <https://www3.cfpsa.com/mfsp/>

Pour obtenir un nom d'utilisateur et un mot de passe.

Justifications des modifications apportées à la feuille de calcul des frais de personnel

La DSFM a traditionnellement fourni des fonds pour la « gestion et la coordination » des services du PSFM. Cependant, depuis l'élaboration des paramètres de pratique du PSFM, la façon d'aborder la question a quelque peu changé. La demande de financement a d'abord été conçue pour présenter en détail les coûts de la prestation des services et, à la condition que les services étaient « coordonnés et gérés », des fonds additionnels pouvaient légitimement être affectés à la prestation des services.

La demande de financement en ligne porte la pensée sous-jacente à un autre niveau. La DSFM reconnaît que les coûts de la prestation des services font, de façon légitime, partie de la prestation des services aux familles et tous les coûts affectés au personnel ou aux programmes qui découlent de la prestation de ces services (par opposition à la gestion et à la coordination) devraient être adéquatement présentés. Une nouvelle ligne a donc été ajoutée à la feuille de calcul des frais de personnel pour permettre

aux Centres de ventiler les frais de personnel entre la coordination et la prestation des différents services.

Ces changements n'ont pas pour but d'augmenter le travail à faire pour remplir la demande de financement, mais plutôt de permettre aux Centres d'être plus précis lorsqu'ils donnent les détails des coûts de la prestation des services. Au bout du compte, les familles des militaires sont les véritables bénéficiaires du fait que nous sortons des sentiers battus.

Le transfert des données est fait, la demande de financement de 2006-2007 est maintenant en ligne

L'adoption d'une demande en ligne a soulevé des préoccupations au sujet de la lourde tâche de la transcription des données de l'an dernier dans le nouveau format.

En conséquence, la DSFM a entrepris de préserver ces données et de les transférer dans le nouveau format de la demande de financement sur le Web. Votre demande de financement du PSFM de 2005-2006 constitue le point de départ de la demande de financement du PSFM de 2006-2007 à laquelle vous avez accès sur le Web.

Nous avons noté quelques incongruités en transcrivant les données et nous avons dû faire des modifications pour sauvegarder l'information. Nous prions les Centres de prendre note des erreurs les plus fréquentes

et des corrections à effectuer dans leur demande de financement du PSFM de 2006-2007.

Profil de la communauté

De nombreux Centres ont inscrit des pourcentages inférieurs à 5 %. Comme les données doivent être entrées par seuil de 5 % pour un total de 100 %, nous avons arrondi les données pour rendre cette fonction possible. Les Centres devraient vérifier les données pour s'assurer qu'elles sont représentatives.

Fonds des services locaux

Dans plusieurs sections, les revenus des composantes des services locaux ont été affectés à la DSFM, ce qui est impossible de faire dans la version en ligne. Les revenus sont donc affectés à la composante

« fonds publics locaux ». Les Centres devraient s'assurer de l'exactitude des données.

Erreurs de transfert

Si les modifications de formules dans la version Excel ont engendré des erreurs dans l'addition ou le transfert de données, l'information qui figurera dans la version en ligne sera différente (et corrigée). Les Centres devraient prendre note de ces différences et s'assurer que l'information est toujours pertinente

Textes narratifs

À plusieurs reprises, le texte narratif débordait de l'espace alloué. Conséquemment, certains textes ont été tronqués. Les Centres devraient vérifier les sections de texte pour s'assurer que les textes sont complets, justes et pertinents.



Qui appeler?

Comme c'est le cas avec tous les logiciels, la DSFM s'attend à ce qu'il soit nécessaire de faire des corrections et des améliorations à la demande de financement du PSFM sur le Web.

Si vous avez des problèmes techniques lorsque vous remplissez votre demande de financement du PSFM sur le Web, communiquez avec les services de soutien de la TI de l'ASPFC par courriel à financementdupsfm@aspfc.com.

Si vous avez d'autres questions, avez besoin d'aide et de soutien, veuillez communiquer avec votre gestionnaire des opérations régionales de la DSFM.

Soyez rassurés

L'an dernier, le processus a fonctionné, et a même bien fonctionné. Le processus de cette année s'inscrit dans le prolongement du succès de l'an dernier. Les ajustements ont été marginaux et visaient à améliorer le processus de demande pour les CRFM/C.

La demande de cette année se fait en ligne. Plusieurs utilisateurs pourront ainsi travailler en même temps sur différentes parties de la demande et les directeurs exécutifs pourront suivre les progrès. Les mécanismes de contrôle mis en place assurent le respect de la confidentialité et donnent un accès restreint aux autres utilisateurs autorisés.

Ajustements marginaux

Les petits ajustements apportés au processus de demande de cette année découlent des commentaires que les gens du terrain ont formulés à la DSFM.

Le processus d'examen demeurera fondamentalement le même, sauf en ce

qui concerne de légères modifications apportées aux rôles de certains intervenants. Le rôle des gestionnaires des opérations régionales sera quelque peu redéfini et l'engagement des autres membres de la DSFM et des examinateurs externes sera accru. Les Centres qui relèvent de la responsabilité de chaque gestionnaire des opérations régionales ont fait l'objet d'une redistribution. Ces derniers aspects ont été pris en considération au cours du processus de l'année courante.

Choisir le moment judicieux

Même si la période d'apprentissage a eu lieu l'an dernier, il est toujours important de lancer le processus tôt cette année.

Veillez prendre connaissance des dates d'échéance et accordez-vous le temps nécessaire pour obtenir les approbations et les signatures avant les dates de présentation des documents (demande de finan-

cement, accord complémentaire, protocole d'entente, etc.).

Prendre le temps de réviser

Avant d'entreprendre le processus de demande de financement de cette année, examinez les commentaires que votre Centre a reçus à propos des demandes soumises l'an dernier. Examinez ces commentaires en compagnie de votre gestionnaire des opérations régionales pour vous assurer de comprendre comment renforcer votre demande cette année.

Obtenir de l'aide

Vous avez deux outils à votre disposition : le Guide de l'utilisateur de la demande de financement et la fonction « Aide » en ligne liée à la demande de financement de cette année sur le Web.

N'oubliez pas que vos gestionnaires des opérations régionales sont disponibles pour vous donner du soutien technique.



À lire dans le 2^e bulletin spécial de la DSFM

Le rôle des gestionnaires des opérations régionales de la DSFM dans le processus de demande de financement du PSFM

Dépenses pour la gestion et l'administration

Dépenses inadmissibles

Financement en examen : Garde d'enfants pour les bénévoles

Dates Importantes

Direction des services aux familles des militaires

1600 chemin Star Top
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
téléphone : (613) 995-6795
fax : (613) 995-2178

QUARTIER GÉNÉRAL

Celine Thompson, directrice
(613) 992-0255
Thompson.CA@forces.gc.ca

Brian Gallant
(613) 992-2328
Gallant.BM@forces.gc.ca

Beverly Weber
(613) 992-7516
Weber.BJ@forces.gc.ca

LIGNE D'INFORMATION SUR LES MISSIONS

Michel Morency
(613) 995-8480
Morency.M@forces.gc.ca

Christine Sulek
(613) 995-5234
Sulek.Christine@cfpsa.com

ÉLABORATION DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES

Alla Ivask
(613) 992-9656
Ivask.AG@forces.gc.ca

Linda Tyrrell
(613) 992-1877
Tyrrell.LM@forces.gc.ca

Dean McCuaig
(613) 996-5328
McCuaig.D3@forces.gc.ca

Jonathan Pratt
(613) 996-8862
Pratt.JE@forces.gc.ca

OPÉRATIONS RÉGIONALES

Celeste Gotell
(613) 995-5608
Gotell.CM@forces.gc.ca

Eva Marks-MacIsaac
(902) 893-7735
evamac@ns.sympatico.ca

Sue McCormack
(613) 353-9932
sue.mccormack@sympatico.ca

Jackie Specken
(780) 989-3479
prairierep@shaw.ca

Andrew Webb
(418) 828-0531
ajwebb@videotron.ca



**Demande de financement
du PSFM et parution du
Guide de l'utilisateur**

22 août 2005



**Demande de financement
du PSFM**

1 novembre 2005



**Notification du
financement envoyé**

30 janvier 2006



**Entente du prestation
de services du PSFM dû**

6 mars 2006



**Protocole d'entente
signé et retourné**

1 avril 2006



**1^{re} Rapport trimestriel
des dépenses de fonds dû**

31 juillet 2006



**2^e Rapport trimestriel
des dépenses de fonds dû**

31 octobre 2006



**3^e Rapport trimestriel
des dépenses de fonds dû**

31 janvier 2007



**4^e Rapport trimestriel
des dépenses de fonds dû**

30 avril 2007